

Ofi Invest ESG Asia EM ex-China i

LU0286062228

30/06/2026

 Commercialisé en  

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Actions marchés émergents

Orientation de gestion

Le fonds est un compartiment de la SICAV Global Platform géré par Syncicap AM, spécialiste de l'investissement durable dans les pays émergents. Il vise à investir sur les actions des marchés émergents asiatiques (hors Chine) pour profiter de leurs opportunités d'investissement attractives. Et ce, grâce à une approche de conviction afin de sélectionner des titres de croissance à valorisation jugée raisonnable.

Principales caractéristiques

 Date de création de la part
30/03/2007

 Date de lancement de la part
10/01/2024

 Société de gestion
Ofi Invest Lux

 Forme juridique
SICAV

 Classification AMF
 -

 Affectation du résultat
Capitalisation

 Fréquence de valorisation
Journalière

 Ticker Bloomberg
OMSBRCI LX

 Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

 Frais de gestion maximum TTC
1,10%

 Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,52%

 Indice de référence
Bloomberg Asia Emerging Markets Ex China Large & Mid Cap UCIT Total Return Index

▶ Actif net du fonds	69,25 M€
▶ Actif net de la part	66,68 M€
▶ Valeur liquidative	118,36 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	3,69%	2,90%

▶ Gérants



Xinghang Li



Yahong QIAO

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

▶ Profil de risque⁽³⁾

 ▶ Durée de placement recommandée
 Supérieur à 5 ans

▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	5,97	6,11
▶ Couverture note ESG	60,22%	59,86%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

Ofi Invest ESG Asia EM ex-China i

LU0286062228

30/06/2026

Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 10/01/2024)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	46,41	50,24	-3,82
1 mois	3,69	2,90	0,79
3 mois	42,60	42,36	0,24
6 mois	46,41	49,35	-2,94
1 an	67,84	72,60	-4,76
2 ans	51,72	68,46	-16,74
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,55
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,85
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-8,31

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2024	2,69	5,14	2,66	-2,18	-0,13	9,56	-3,87	-0,56	0,01	-0,78	0,78	2,70
2025	-2,81	-5,40	-2,00	-4,93	4,95	2,41	3,11	-2,78	3,79	11,16	-4,11	3,36
2026	6,17	11,37	-13,17	16,75	17,80	3,69						

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	22,04	21,66	-14,40	-16,29	25	23	7,26	-0,02	2,40	0,96	0,04
3 ans	18,55	17,52	-24,48	-21,46	201	176	6,16	-0,76	0,89	1,00	-0,09
5 ans	18,16	16,57	-34,72	-23,18	317	600	6,59	-0,76	0,24	1,02	-0,10
8 ans	18,22	17,11	-38,67	-31,81	383	238	5,98	-0,77	0,25	1,00	-0,09
10 ans	17,49	16,67	-38,67	-31,81	383	238	5,72	-0,81	0,31	0,99	-0,09

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest ESG Asia EM ex-China i

LU0286062228

30/06/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds
Technologie	36,7
Télécommunications	15,1
Banques	13,8
Biens et services industriels	12,9
Assurance	4,9
Services aux collectivités	2,8
Construction et matériaux	2,7
Commerce de détail	2,4
Produits et services de consommation	2,4
Santé	1,9
Services financiers	1,4
Automobiles et pièces	1,1
Soins personnels, pharmacies et épiceries	0,7
Voyages et loisirs	0,4
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	0,9

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	SK HYNIX INC	9,4
KR	Technologie	
	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	8,9
TW	Technologie	
	SAMSUNG ELECTRONICS LTD	8,8
KR	Télécommunications	
	MEDIATEK INC	4,2
TW	Technologie	
	DELTA ELECTRONICS INC	3,7
TW	Biens et services industriels	

► Répartition géographique

En %	Fonds
République de Corée	33,6
Taiwan	27,9
Inde	27,9
Thaïlande	2,5
Etats-Unis	2,4
Malaisie	2,1
Indonésie	1,7
Vietnam	0,9
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	0,9

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
KRW	34,2
TWD	27,9
INR	27,5
Autres devises	10,4

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	11,9
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	88,1

► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	58
Taux d'exposition actions (%) ⁽⁶⁾	98,9

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

Ofi Invest ESG Asia EM ex-China i

LU0286062228

30/06/2026



► Commentaire de gestion

Le mois de juin 2026 a été particulièrement volatil pour les marchés émergents asiatiques, notamment en Corée du Sud, en raison de la concentration accrue des marchés, de la forte croissance des ETF à effet de levier sur titres comme Samsung et Hynix et d'une succession d'événements macroéconomiques majeurs (accord intérimaire entre les États-Unis et l'Iran, décisions de politique monétaire de plusieurs grandes banques centrales, introductions en bourse de grande envergure, etc.). Les valeurs liées à la thématique de l'intelligence artificielle en Corée et à Taïwan ont continué de surperformer le marché jusqu'à la mi-juin. Nous avons ensuite observé une rotation significative après la publication, fin juin, des résultats trimestriels record de Micron. Certains pays sensibles à l'évolution des prix du pétrole, comme l'Inde et plusieurs pays de l'ASEAN, ont enregistré un rebond, la reprise du trafic dans le détroit d'Ormuz ayant immédiatement entraîné une baisse du prix du Brent, passé de 92 USD à 73 USD le baril, ce qui a contribué à apaiser les craintes inflationnistes. Dans l'ensemble, notre indice de référence, le Bloomberg Asia Emerging Markets Ex-China Large & Mid Cap UCITS Total Return Index, a progressé de 2,9 %, tandis que notre fonds a enregistré une hausse de 3,7 % sur la même période, soit une surperformance de 79 points de base. Cette performance relative s'explique principalement par notre sélection de titres dans les secteurs des équipements technologiques, de l'industrie et des biens de consommation cycliques.

Concernant le marché coréen, malgré une volatilité à court terme principalement liée aux flux de capitaux, nous restons confiants quant au cycle d'investissement dans l'intelligence artificielle et anticipons un élargissement de la participation du marché au second semestre 2026. Si les fabricants de mémoire demeurent les principaux bénéficiaires en termes de croissance des bénéfices, la poursuite de l'adoption de l'IA nécessite des investissements continus dans les infrastructures, les équipements pour semi-conducteurs et l'automatisation industrielle. Par conséquent, l'évolution de l'écosystème de l'IA devrait profiter à un large éventail de secteurs et soutenir des révisions bénéficiaires plus larges, au-delà du seul secteur de la mémoire. Quant au marché taïwanais, la montée en puissance de la production des GPU Rubin de Nvidia au second semestre 2026, combinée à la hausse continue des investissements dans les ASIC, devrait soutenir la dynamique des bénéfices sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Compte tenu des exigences de diversification de la plupart des investisseurs institutionnels et de la performance exceptionnelle des deux principales valeurs coréennes du secteur de la mémoire, une partie des nouveaux flux de capitaux étrangers pourrait se réorienter vers le marché indien, favorisée par la baisse des prix de l'énergie et une devise progressivement stabilisée. Nous continuerons à surveiller attentivement les risques géopolitiques au Moyen-Orient ainsi que les conséquences potentielles du phénomène El Niño, notamment sur les récoltes estivales en Inde et sur la consommation des ménages en milieu rural.

Ofi Invest ESG Asia EM ex-China i

LU0286062228

30/06/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	30/03/2007
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 3
Investissement min. initial	500000 Euros
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	GLOBAL PLATFORM
Libellé du compartiment	Ofi Invest ESG Asia EM ex-China
Valorisateur	Jp Morgan Se Lux
Dépositaire	Jp Morgan Se Lux

Ofi Invest ESG Asia EM ex-China i

LU0286062228

30/06/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Ofi Invest ESG Asia EM ex-China i

LU0286062228

30/06/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.

► Disclaimer par pays de distribution

Luxembourg

Pour la commercialisation au Luxembourg, le Document d'Information Clé (DICI/DIC) en anglais ou en français, le prospectus en anglais ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management ou directement sur le site internet www.ofi-invest-am.com/en.